

BUREAU DU 14 OCTOBRE 2020 À 18H00

COMPTE RENDU

Le mercredi 14 octobre 2020 à 18h le Bureau d'AQUAVESC s'est réuni au 12 rue Mansart à Versailles (78000) légalement convoqué par M. Erik LINQUIER.

Sont présents :

CA VGP : Erik LINQUIER, Richard DELEPIERRE, Luc WATTELLE

CA SQY : Eva ROUSSEL, Catherine BASTONI

EPT GPSO : Pierre CHEVALIER

Etait absent excusé : Eric BERDOATI

Date de la convocation : 8 octobre 2020

Date d'affichage : 8 octobre 2020

Nombre de membres : En exercice : 7 Présents : 6 Votants : 6

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Le Quorum étant atteint la séance est ouverte à 18h.

2020/01 : Installation des délégués et élection du Président

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la convention cadre (accord de partenariat) du champ captant de Croissy-sur-Seine à conclure entre AQUAVESC et SUEZ Eau France.

DESIGNE M. Eric Flamand comme personnalité qualifiée.

AUTORISE le Président à signer la convention cadre (accord de partenariat) et tout document s'y rattachant.

2020/02 : Convention « fille » de recherche et de développement AQUAVESC/SUEZ Eau France/BRGM – Champ captant de Croissy-sur-Seine

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la convention « fille » de recherche et de développement AQUAVESC/SUEZ Eau France/BRGM relative au champ captant de Croissy-sur-Seine.

AUTORISE le Président à signer la convention de recherche et de développement AQUAVESC/SUEZ Eau France/BRGM relative au champ captant de Croissy-sur-Seine et tout document s'y rattachant.

2020/03 : Demande de subvention pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) – champ captant de Croissy-sur-Seine

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (Conseil Départemental des Yvelines, Agence de l'Eau Seine Normandie, Région...) pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage du BRGM concernant les investigations nécessaires du champ captant de Croissy-sur-Seine.

2020/04 : Convention relative à l'installation d'une sirène d'alerte sur le réservoir de Coignières

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la convention relative à l'installation d'une sirène d'alerte sur le réservoir de Coignières à conclure avec la Préfecture des Yvelines et la commune de Coignières.

AUTORISE le Président à signer ladite convention et tout document s'y rattachant.

2020/05 : Convention avec l'ONF – Occupation temporaire en forêt de Fausses Reposes pour la réalisation de travaux de dévoiement de canalisation d'eau- Etangs Corot

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la convention d'occupation temporaire du site de l'ONF relative à la réalisation sur les Etangs Corot de travaux de dévoiement de canalisation d'eau en forêt domaniale de Fausses Reposes.

AUTORISE le Président à signer la convention d'occupation temporaire du site de l'ONF relative à la réalisation sur les Etangs Corot de travaux de dévoiement de canalisation d'eau en forêt domaniale de Fausses Reposes et tout document s'y rattachant.

2020/06 : Octroi d'une subvention au Musée du Domaine Royal de Marly- Portrait d'Arnold de Ville

AYANT entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE l'octroi d'une subvention à hauteur de 5000 euros à l'attention du Musée du Domaine Royal de Marly pour l'acquisition du portrait d'Arnold de Ville, promoteur de la machine de Marly.

2020/07 : Demande de subvention pour effectuer des investigations complémentaires en vue de caractériser les ressources de Cressay et de la Chapelle

AYANT entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (Conseil Départemental des Yvelines, Agence de l'Eau Seine Normandie, Région...) pour les investigations complémentaires sur les ressources de Cressay

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 16 octobre 2020.

Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESC